

1. DENOMINATION DU MEDICAMENT

ASCORBATE DE CALCIUM RICHARD ADULTES, granulés

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Ascorbate de calcium	7,50 g
Acide ascorbique	0,75 g

Pour 100 g de granulés.

Une cuillère-mesure contient 400 mg d'acide ascorbique, 41 mg de calcium et 5,1 g de saccharose.

Pour la liste complète des excipients, [voir rubrique 6.1](#).

3. FORME PHARMACEUTIQUE

Granulés.

4. DONNEES CLINIQUES

4.1. Indications thérapeutiques

- Traitement de la carence en vitamine C (scurbut).
- Traitement d'appoint de l'asthénie fonctionnelle.

4.2. Posologie et mode d'administration

Voie orale.

RESERVE A L'ADULTE.

1 à 2 cuillères-mesures par jour.

Les granulés sont à croquer ou à dissoudre dans un verre d'eau.

4.3. Contre-indications

- Hypersensibilité à l'un des composants, notamment à la tartrazine, en particulier chez les personnes allergiques à l'aspirine.
- Lithiases rénales oxalo-calciques pour des doses supérieures à 1g/jour.

4.4. Mises en garde spéciales et précautions d'emploi

Précautions d'emploi

- En raison d'un effet légèrement stimulant, il est souhaitable de ne pas prendre la vitamine C en fin de journée.
- Tenir compte de la présence de 41 mg de calcium par cuillère-mesure.
- Ce médicament contient du saccharose. Son utilisation est déconseillée chez des patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou un déficit en sucrase/ isomaltase.
- Ce médicament contient 5,1g de saccharose par cuillère-mesure, dont il faut tenir compte dans la ration journalière en cas de régime pauvre en sucre ou de diabète.
- Ce médicament contient un agent colorant azoïque (Tartrazine E102) et peut provoquer des réactions allergiques.
- Consommé à fortes doses (plus de 2 g/jour), l'acide ascorbique peut interférer avec les tests biologiques suivants: dosages de la créatinine et du glucose, sanguins et urinaires (contrôle du diabète par tigelette au glucose-oxydase).
- Chez les sujets porteurs d'un déficit en G6PD, des cas d'hémolyse aiguë ont été rapportés avec des doses d'acide ascorbique supérieures à 1 gramme par jour chez l'adulte. Il est important de respecter les posologies.

4.5. Interactions avec d'autres médicaments et autres formes d'interactions

En cas d'hémochromatose, ne donner la vitamine C qu'après avoir commencé le traitement par la deferoxamine.

4.6. Grossesse et allaitement

Il n'y a pas de données fiables de tératogénèse chez l'animal.

En clinique, l'analyse d'un nombre élevé de grossesses exposées n'a apparemment révélé aucun effet malformatif ou fœtotoxique particulier de la vitamine C. Toutefois, seules des études épidémiologiques permettraient de vérifier l'absence de risque.

En conséquence, l'utilisation de la vitamine C ne doit être envisagée au cours de la grossesse que si nécessaire.

En l'absence de données sur le passage de la vitamine C dans le lait maternel, l'utilisation de la vitamine C est à éviter pendant l'allaitement.

4.7. Effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines

Sans objet.

4.8. Effets indésirables

A fortes doses supérieures à 1 g/jour, possibilité de:

- troubles digestifs (brûlures gastriques, diarrhées),

- troubles urinaires (lithiases oxaliques, cystiniques et uriques),
- hémolyse chez les sujets déficients en G6PD.

4.9. Surdosage

A doses supérieures à 2 g/jour en vitamine C, l'acide ascorbique peut interférer avec les tests biologiques suivants: dosage de la créatinine et du glucose sanguins et urinaires (contrôle du diabète par tigelette à la glucose oxydase).

A doses supérieures à 3 g/jour en vitamine C, risque d'hémolyse chez les sujets déficients en G6PD.

5. PROPRIETES PHARMACOLOGIQUES

5.1. Propriétés pharmacodynamiques

VITAMINE C

(A: appareil digestif et métabolisme)

La vitamine C est une vitamine hydrosoluble.

5.2. Propriétés pharmacocinétiques

L'absorption digestive de la vitamine C est bonne. En cas d'apport supérieur aux besoins, l'excès est éliminé par voie urinaire.

5.3. Données de sécurité préclinique

Non renseigné.

6. DONNEES PHARMACEUTIQUES

6.1. Liste des excipients

Acide citrique monohydraté, huile essentielle de citron, tartrazine (E 102), sucre glace amylicé.

6.2. Incompatibilités

Sans objet.

6.3. Durée de conservation

1 an.

6.4. Précautions particulières de conservation

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

6.5. Nature et contenu de l'emballage extérieur

Pot en polypropylène de 125 g fermé par un couvercle en polyéthylène.

Cuillère-mesure en polystyrène de contenance 5,8 g.

6.6. Précautions particulières d'élimination et de manipulation

Pas d'exigences particulières.

7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

LABORATOIRES RICHARD
RUE DU PROGRES
ZI DES REYS DE SAULCE
26270 SAULCE SUR RHONE

8. NUMERO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

- 300 702-0: 125 g en pot (polypropylène) + cuillère-mesure (polystyrène).

9. DATE DE PREMIERE AUTORISATION/DE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION

[à compléter par le titulaire]

10. DATE DE MISE A JOUR DU TEXTE

[à compléter par le titulaire]

11. DOSIMETRIE

Sans objet.

12. INSTRUCTIONS POUR LA PREPARATION DES RADIOPHARMACEUTIQUES

Sans objet.

CONDITIONS DE PRESCRIPTION ET DE DELIVRANCE

Médicament non soumis à prescription médicale.